

RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2023 B 00552

Numéro SIREN : 821 086 337

Nom ou dénomination : PONTDIS

Ce dépôt a été enregistré le 14/04/2023 sous le numéro de dépôt B2023/003237

Désignation de l'entreprise : SAS PONTDIS Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise : 29590 PONT DE BUIS Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 8 2 1 0 8 6 3 3 7 0 0 0 2 8 Néant ☐ *

				Exercice N clos le, 31/12/2021				
				Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3
Capital souscrit non appelé (I)				AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *		AB	1 400	AC	1 400	
		Frais de développement *		CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires		AF	5 460	AG	5 460	
		Fonds commercial (1)		AH	379 798	AI		379 798
		Autres immobilisations incorporelles		AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains		AN		AO		
		Constructions		AP	6 600	AQ	6 600	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	57 526	AS	53 056	4 469
		Autres immobilisations corporelles		AT	20 195	AU	19 256	938
		Immobilisations en cours		AV		AW		
		Avances et acomptes		AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS		CT		
		Autres participations		CU		CV		
		Créances rattachées à des participations		BB		BC		
		Autres titres immobilisés		BD		BE		
		Prêts		BF		BG		
		Autres immobilisations financières*		BH	20 622	BI		20 622
TOTAL (II)				BJ	491 602	BK	85 774	405 828
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements		BL		BM		
		En cours de production de biens		BN		BO		
		En cours de production de services		BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis		BR		BS		
		Marchandises		BT	177 009	BU		177 009
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes		BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*		BX	62 283	BY	49 887	12 395
		Autres créances (3)		BZ	152 733	CA		152 733
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé		CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD		CE		
Comptes de régularisation	Disponibilités		CF	41 707	CG		41 707	
	Charges constatées d'avance (3)*		CH	126	CI		126	
	TOTAL (III)		CJ	433 859	CK	49 887	383 972	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)		CM					
	Ecart de conversion actif* (VI)		CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)				CO	925 462	IA	135 661	789 801
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		CP	(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations			Stocks :		Créances :		

Désignation de l'entreprise		SAS PONTDIS		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 5 000 ..)	DA	5 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	500		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	(233 929)		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(277 536)		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	(505 965)	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ	11 363		
	TOTAL (III)	DR	11 363		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	121 451		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	996 967		
	Dettes fiscales et sociales	DY	92 011		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	73 973		
	TOTAL (IV)	EC	1 284 403		
	Ecart de conversion passif* (V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	789 801		
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 236 618		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	30 005			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS PONTDIS							Néant ☐ *		
			Exercice N						
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA	1 825 066	FB		FC	1 825 066	
	Production vendue	{ biens * services *	FD		FE		FF		
			FG	5 950	FH		FI	5 950	
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	1 831 016	FK		FL	1 831 016	
	Production stockée*						FM		
	Production immobilisée*						FN		
	Subventions d'exploitation						FO	35 714	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)						FP		
	Autres produits (1) (11)						FQ	2 319	
			Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	1 869 049	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	1 473 945	
	Variation de stock (marchandises)*						FT	33 037	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	317 278	
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	17 955	
	Salaires et traitements*						FY	172 155	
	Charges sociales (10)						FZ	44 791	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{ – dotations aux amortissements*				GA	3 912	
			{ – dotations aux provisions*				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	21 026
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	11 363
	Autres charges (12)						GE	22 119	
			Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	2 117 585	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG	(248 535)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	161	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
			Total des produits financiers (V)				GP	161	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	1 185	
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
			Total des charges financières (VI)				GU	1 185	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	(1 024)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW	(249 559)	

Désignation de l'entreprise			SAS PONTDIS		Néant ☐ *		
					Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	16 502		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	16 502		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	44 479		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	44 479		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(27 976)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	1 885 713		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	2 163 250		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	(277 536)		
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG		
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP		
		- Crédit-bail immobilier			HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2		
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5					
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	19 246	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :		facultatives A6	obligatoires A9		
				Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
					Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
Pénalités, amendes fiscales et pénales				183			
Charges sur exercices antérieurs - Pris en compte CVAE				44 196			
Charges sur exercices antérieurs - Ecart social N-1				99			
Produits sur exercices antérieurs - Pris en compte CVAE						16 499	
Produits sur exercices antérieurs - Ecart social et prov taxes N-						2	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
				Charges antérieures		Produits antérieurs	

■ Règles et méthodes comptables

Désignation de l'entreprise : SAS PONTDIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 789 801 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 277 536 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en €.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

■ Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets :

* Constructions : 10 à 50 ans

* Installations techniques : 8 ans

* Matériel et outillage industriels : 8 ans

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans

* Matériel de bureau : 5 à 10 ans

* Matériel informatique : 3 ans

* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Frais d'établissement

Les frais de constitution, de transformation et de premier établissement ont été inscrits à l'actif en frais d'établissement.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

■ Règles et méthodes comptables

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée consistant à présenter les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	1 400			1 400
- Fonds commercial	379 798			379 798
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 460			5 460
Immobilisations incorporelles	386 658			386 658
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui	6 600			6 600
- Instal.générales, agencements et aménagements constr				
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels	57 527			57 527
- Instal.générales, agencements aménagements divers	20 194			20 194
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1			1
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	84 322			84 322
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	20 604	19		20 622
Immobilisations financières	20 604	19		20 622
ACTIF IMMOBILISE	491 584	19		491 603

Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement

	Valeurs nettes	Taux (en %)
Frais de constitution		20,00
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital		
Total		

Notes sur le bilan

Fonds commercial

	31/12/2021
Éléments achetés	379 798
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	379 798

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement	1 238	162		1 400
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 460			5 460
Immobilisations incorporelles	6 698	162		6 860
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui	6 500	101		6 600
- Instal.générales, agencements, aménagements construc.				
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels	49 634	3 423		53 057
- Instal.générales, agencements aménagements divers	19 029	227		19 256
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1			1
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	75 163	3 751		78 914
ACTIF IMMOBILISE	81 862	3 913		85 774

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 235 765 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	20 622		20 622
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	62 283	62 283	
Autres	152 733	152 733	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	127	127	
Total	235 765	215 143	20 622
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients factures à établir	1 101
Associés intérêts courus	162
Total	1 263

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	28 861	21 027		49 887
Total	28 861	21 027		49 887
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		21 027		
Financières				
Exceptionnelles				

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 5 000,00 € décomposé en 500 titres d'une valeur nominale de 10,00 €.

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges		11 364			11 364
Total		11 364			11 364
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		11 364			
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 284 403 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	30 006	30 006		
- à plus de 1 an à l'origine	91 445	43 661	47 784	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	996 968	996 968		
Dettes fiscales et sociales	92 011	92 011		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance	73 973	73 973		
Total	1 284 403	1 236 619	47 784	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	43 235			
(**) Dont envers les associés				

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 0 €.

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs fact. non parvenues	95 927
Dettes provis. pr congés à payer	17 957
Provision pour rtt	11 525
Provision pour repos compensateur	3 225
Charges sociales s/congés à payer	4 672
Charges sociales sur prov rtt	4 572
Charges sociales sur prov rc	520
Etat charges à payer	19 209
Total	157 606

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	127		
Total	127		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	73 973		
Total	73 973		

PONTDIS
Société par actions simplifiée au capital de 5 000 euros
Siège social : 85 rue de Quimper
29590 PONT DE BUIS LES QUIMERCH
821 086 337 RCS QUIMPER

<p>COMPTES ANNUELS <i>EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021</i></p>

Certifiés conformes

Le Président
HOLDING/CLD

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'H' followed by a series of loops and a final flourish.

PONTDIS
Société par actions simplifiée au capital de 5 000 euros
Siège social : 85 rue de Quimper
29590 PONT DE BUIS LES QUIMERCH
821 086 337 RCS QUIMPER

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 29 JUIN 2022

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021**

L'associée unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à
-277 536 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice : -277 536 euros

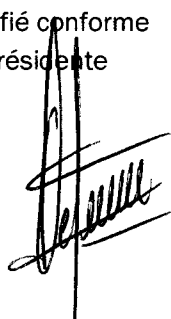
Report à nouveau antérieur : -233 929 euros

Au compte "report à nouveau".

L'associée unique constate que les résultats de l'exercice ne permettent pas de reconstituer les capitaux propres de la Société, lesquels demeurent en conséquence inférieurs à la moitié du capital social.

Conformément à la loi, l'associée unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
La Présidente



**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2021

S.A.S.U. PONTDIS

85, rue de Quimper
29590 PONT-DE-BUIS-LES-QUIMERC'H

**Société par Actions Simplifiée à associé Unique au capital de 5 000 euros
821 086 337 RCS BREST**



SARL Isabelle GAUDUCHEAU, Bernard BLANCHARD et Associés

Société de commissariat aux comptes
Membre de la Compagnie régionale Ouest-Atlantique

139, rue de Fougères
35700 RENNES

Tél : 02.99.87.90.81 – Mél : contact@igbb.fr

S.A.S.U. PONTDIS**Exercice clos le 31 décembre 2021****Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

À l'associé unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société PONTDIS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Sous la réserve décrite dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion avec réserve

Motivation de la réserve

Au cours de notre mission d'audit et malgré nos demandes, nous n'avons pas été en mesure de mener nos travaux de confirmation des tiers (banque, fournisseurs, avocat, assurance).

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilité du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la partie « Faits caractéristiques » de l'annexe des comptes annuels concernant le soutien financier apporté à la société.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies

dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

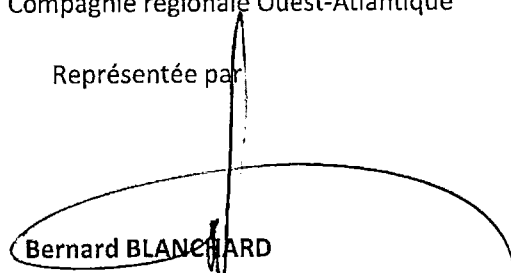
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rennes, le 15 juin 2022
Le commissaire aux comptes

IGBB

Société de commissariat aux comptes
Membre de la Compagnie régionale Ouest-Atlantique

Représentée par



Bernard BLANCHARD

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie régionale Ouest-Atlantique

Compte de résultat

	31/12/2021	31/12/2020	Abs.(M)	Abs.(%)
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	1 825 066	2 561 334	-736 267	-28,75
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	5 951	3 357	2 594	77,27
Chiffre d'affaires net	1 831 017	2 564 690	-733 674	-28,61
<i>Dont à l'exportation et livraisons intracomm.</i>				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	35 714	35 812	-98	-0,27
Reprises sur provisions (& amort.), tsf charges		47	-47	-100,00
Autres produits	2 319	3 172	-853	-26,90
Total produits d'exploitation (I)	1 869 050	2 603 722	-734 672	-28,22
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises	1 473 945	2 077 054	-603 109	-29,04
Variations de stock	33 037	29 621	3 416	11,53
Achats matières premières et autres approvts		20	-20	-100,00
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)	317 279	268 174	49 105	18,31
Impôts, taxes et versements assimilés	17 955	18 672	-717	-3,84
Salaires et traitements	172 156	185 340	-13 185	-7,11
Charges sociales	44 791	44 126	666	1,51
Dotations aux amortissements et dépréciations:				
- Sur immobilisations : dotations aux amortiss.	3 913	9 021	-5 108	-56,63
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciat.				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciat.	21 027	25 020	-3 994	-15,96
- Pour risques et charges : dotations aux provis.	11 364		11 364	
Autres charges	22 119	25 543	-3 424	-13,40
Total charges d'exploitation (II)	2 117 585	2 682 590	-565 005	-21,06
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-248 535	-78 868	-169 667	215,13
Quotes-parts de résultat sur opérations				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)	162	309	-147	-47,60
D'autres valeurs mobilières et créances actif im				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				-100,00
Reprises sur provisions et dépréciat.et tsf charg				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mob.de pl				
Total produits financiers (V)	162	309	-147	-47,65
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciat.				
Intérêts et charges assimilées (4)	1 186	1 576	-390	-24,74
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières				
Total charges financières (VI)	1 186	1 576	-390	-24,74
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-1 024	-1 267	243	-19,16
RESULTAT COURANT avant impôt	-249 559	-80 135	-169 424	211,42



Serli Isabelle Gauducheau, Bernard Blanchard et Associés

Compte de résultat (suite)

	31/12/2021	31/12/2020	Abs.(M)	Abs.(%)
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion	16 502	11 507	4 996	43,42
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et dépréciation et tsf charges				
Total produits exceptionnels (VII)	16 502	11 507	4 996	43,42
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	44 479	10 903	33 576	307,96
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provis.				
Total charges exceptionnelles (VIII)	44 479	10 903	33 576	307,96
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-27 977	604	-28 581	NS
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	1 885 714	2 615 538	-729 824	-27,90
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 163 250	2 695 069	-531 819	-19,73
BENEFICE OU PERTE	-277 536	-79 531	-198 005	248,97
(a) Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		11 507	-11 507	-100,00
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		10 885	-10 885	-100,00
(3) Dont produits concernant les entités liées				
(4) Dont intérêts concernant les entités liées				



Sarl Isabelle Gauducheau, Bernard Blanchard et Associé

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2021	Net 31/12/2020
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	1 400	1 400		162
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits & valeurs similaires	5 460	5 460		
Fonds commercial (1)	379 798		379 798	379 798
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	6 600	6 600		101
Installations techniques, matériel et outillage industriels	57 527	53 057	4 470	7 893
Autres immobilisations corporelles	20 195	19 257	938	1 165
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	20 622		20 622	20 604
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	491 603	85 774	405 828	409 722
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	177 009		177 009	210 046
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	62 283	49 887	12 396	21 991
Autres créances	152 733		152 733	123 812
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	41 708		41 708	26 526
Charges constatées d'avance (3)	127		127	24 359
TOTAL ACTIF CIRCULANT	433 860	49 887	383 973	406 733
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	925 463	135 662	789 801	816 455
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

igbb

Sart Isabelle Gauducheau, Bernard Blanchard et Associés

Bilan passif

	31/12/2021	31/12/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	5 000	5 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	500	500
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-233 930	-154 399
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-277 536	-79 531
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-505 966	-228 430
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	11 364	
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	11 364	
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	121 451	161 670
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	996 968	701 789
Dettes fiscales et sociales	92 011	71 739
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance	73 973	109 687
TOTAL DETTES	1 284 403	1 044 886
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	789 801	816 455
(1) Dont à plus d'un an (a)	47 784	134 681
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 236 619	910 205
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	30 006	26 989
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

igbb

Sarl Isabelle Gauducheau, Bernard Blanchard et Associés

Annexe 



/// Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Le groupe CASINO apporte un soutien commercial et financier garantissant la continuité d'exploitation à 1 an.



■ Règles et méthodes comptables

Désignation de l'entreprise : SAS PONTDIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 789 801 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 277 536 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en €.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

■ Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets :

* Constructions : 10 à 50 ans

* Installations techniques : 8 ans

* Matériel et outillage industriels : 8 ans

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans

* Matériel de bureau : 5 à 10 ans

* Matériel informatique : 3 ans

* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Frais d'établissement

Les frais de constitution, de transformation et de premier établissement ont été inscrits à l'actif en frais d'établissement.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

■ Règles et méthodes comptables

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée consistant à présenter les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	1 400			1 400
- Fonds commercial	379 798			379 798
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 460			5 460
Immobilisations incorporelles	386 658			386 658
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui	6 600			6 600
- Instal.générales, agencements et aménagements constr				
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels	57 527			57 527
- Instal.générales, agencements aménagements divers	20 194			20 194
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1			1
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	84 322			84 322
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	20 604	19		20 622
Immobilisations financières	20 604	19		20 622
ACTIF IMMOBILISE	491 584	19		491 603

Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement

	Valeurs nettes	Taux (en %)
Frais de constitution		20,00
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital		
Total		

Notes sur le bilan

Fonds commercial

	31/12/2021
Éléments achetés	379 798
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	379 798

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement	1 238	162		1 400
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 460			5 460
Immobilisations incorporelles	6 698	162		6 860
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui	6 500	101		6 600
- Instal.générales, agencements, aménagements construc.				
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels	49 634	3 423		53 057
- Instal.générales, agencements aménagements divers	19 029	227		19 256
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1			1
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	75 163	3 751		78 914
ACTIF IMMOBILISE	81 862	3 913		85 774

igbb

Sarls Isabelle Dauducheau, Bernard Blanchard et Associés

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 235 765 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	20 622		20 622
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	62 283	62 283	
Autres	152 733	152 733	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	127	127	
Total	235 765	215 143	20 622
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients factures à établir	1 101
Associés intérêts courus	162
Total	1 263



Sart Isabelle Gauducheau, Bernard Blanchard et Associés

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	28 861	21 027		49 887
Total	28 861	21 027		49 887
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		21 027		
Financières				
Exceptionnelles				

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 5 000,00 € décomposé en 500 titres d'une valeur nominale de 10,00 €.

igbb

Sart Isabelle Gauducheau, Bernard Blanchard et Associé

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges Garanties données aux clients Pertes sur marchés à terme Amendes et pénalités Pertes de change Pensions et obligations similaires Pour impôts Renouvellement des immobilisations Gros entretien et grandes révisions Charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges		11 364			11 364
Total		11 364			11 364
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation Financières Exceptionnelles		11 364			

igbb

Ser/Isabelle Gauduchon, Bernard Blanchard et Associés

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 284 403 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	30 006	30 006		
- à plus de 1 an à l'origine	91 445	43 661	47 784	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	996 968	996 968		
Dettes fiscales et sociales	92 011	92 011		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance	73 973	73 973		
Total	1 284 403	1 236 619	47 784	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	43 235			
(**) Dont envers les associés				

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 0 €.

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs fact. non parvenues	95 927
Dettes provis. pr congés à payer	17 957
Provision pour rtt	11 525
Provision pour repos compensateur	3 225
Charges sociales s/congés à payer	4 672
Charges sociales sur prov rtt	4 572
Charges sociales sur prov rc	520
Etat charges à payer	19 209
Total	157 606

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	127		
Total	127		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	73 973		
Total	73 973		



Sart Isabelle Ouducheau, Bernard Blanchard et Associés

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services			
Ventes de marchandises	1 825 066		1 825 066
Produits des activités annexes	5 951		5 951
TOTAL	1 831 017		1 831 017

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 5 500 €

Honoraire des autres services : 0 €

igbb
Sart Isabelle Ouducheu, Bernard Blanchard et Associés

Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	184	
Charges sur exercices antérieurs - Pris en compte CVAE	44 196	
Charges sur exercices antérieurs - Ecart social N-1	99	
Produits sur exercices antérieurs - Pris en compte CVAE		16 500
Produits sur exercices antérieurs - Ecart social et prov taxes N-1		2
TOTAL	44 479	16 502

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2017, la société SAS PONTDIS est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe EURL HOLDING CLD.

Convention de répartition de l'impôt sur les sociétés

La SOCIETE TETE DE GROUPE est constituée, conformément à l'article 223 A du Code Général des Impôts, seule redevable des impositions dues pour l'ensemble des résultats du Groupe formé par elle-même et les SOCIETES FILIALES ; les SOCIETES FILIALES étant tenues solidairement au paiement de l'impôt sur les sociétés, de l'imposition forfaitaire annuelle, des contributions additionnelles, de tout autre prélèvement et, le cas échéant, des intérêts de retard, majorations et amendes fiscales correspondantes dont la SOCIETE TETE DE GROUPE est redevable, à hauteur de l'impôt et des pénalités qui seraient dus par la SOCIETE FILIALE si elle n'était pas membre du groupe.

Conséquences fiscales en cas de sortie du groupe

En cas de non-renouvellement de la présente convention comme en cas de sortie de la SOCIETE FILIALE du groupe d'intégration avant son expiration, quelle que soit la cause de cette sortie, la société FILIALE sera indemnisée par la SOCIETE TETE DE GROUPE de tous les surcoûts fiscaux dont son appartenance au groupe aura été la cause :

A ce titre, la SOCIETE TETE DE GROUPE devra indemniser la SOCIETE FILIALE:

de tout l'impôt sur les sociétés dû par la SOCIETE FILIALE et provenant de l'impossibilité pour la SOCIETE FILIALE d'utiliser, selon les règles de droit commun des déficits fiscaux ou moins values à long terme

Notes sur le compte de résultat

antérieurs déjà pris en compte pour déterminer le résultat de l'ensemble ou la plus value à long terme de l'ensemble du Groupe ;

à raison de l'impossibilité pour la SOCIETE FILIALE d'utiliser les bénéfices ou les plus value à long terme antérieurs déjà pris en compte pour déterminer le résultat d'ensemble ou la plus value nette d'ensemble du Groupe.

En cas de rehaussement de ses résultats de la période d'intégration notifié après sa sortie du groupe, la SOCIETE FILIALE sera tenue de verser à la SOCIETE TETE DE GROUPE la contribution complémentaire correspondant aux exercices dont les résultats ont été rehaussés.

Les acomptes d'impôt sur les sociétés que la SOCIETE TETE DE GROUPE devra verser pour le compte de la SOCIETE FILIALE pendant les douze (12) mois qui suivront le début de l'exercice de sortie lui seront remboursés par la SOCIETE FILIALE au plus tard à la date de la sortie pour les acomptes déjà versés et pour les autres dix (10) jours avant leur échéance légale.

The logo consists of the lowercase letters 'igbb' in a stylized, bold, sans-serif font. The 'i' and 'g' are connected, as are the 'b's.

Sart Isabelle Oauducheu, Bernard Blanchard et Associé

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en €
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Blocage des comptes courant d'associé</i>	104 000
Autres engagements donnés	104 000
Total	104 000
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

S'agissant de l'emprunt souscrit auprès du CREDIT AGRICOLE portant la référence n°10000318604, pour un montant de 300k€, les garanties prises par l'établissement financier sont les suivantes :

1. GARANTIE BPIFRANCE, taux de 40%, taux de commission 0.56%
2. NANTISSEMENT FONDS DE COMMERCE de supermarché exploité à PONT-DE-BUIS-LES-QUIMERCH
3. ENGAGEMENT DE BLOCAGE DES COMPTES COURANTS d'associé à hauteur de 104 000 euros.

gbb
Ser/Isabelle Ouducheu, Bernard Blanchard et Associé